



NextRadioTV

Société Anonyme au capital de 564.524, 24 €

Siège social : 12 rue d'Oradour sur Glane

75015 PARIS

433 671 054 RCS PARIS

Avis de réunion valant convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) se tiendra le 28 mai 2009, à 8 heures 30 au Renaissance Paris Hôtel Le Parc Trocadéro situé au 55-57 avenue Raymond Poincaré (75116) Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Partie ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Jetons de présence ;
- Approbation des conventions soumises aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

Partie extraordinaire :

- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider de l'augmentation du capital social, par émission – avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission - sans droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ;
- Autorisation consentie au conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans les conditions de la 8ème résolution, de fixer, dans la limite de 10 % du capital, le prix d'émission dans les conditions fixées par l'assemblée générale ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;

- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- Pouvoirs.

Les projets de résolutions qui seront présentés à l'Assemblée Générale Mixte sont exposés dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires* le 20 avril 2009.

Par ailleurs, les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte seront tenus à la disposition des actionnaires et/ou adressés à leur demande conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Ils pourront être consultés :

- au siège de la société NextRadioTV (12, rue d'Oradour sur Glane -75015 Paris)
- sur le site internet de la société NextRadioTV (www.nextradiotv.fr).